position fermée (figure 15) et le véhicule 1, 1' équipé du toit rigide escamotable est prêt à se déplacer, avec sa partie de fond ouverte.

Le cycle de déplacement, décrit précédemment, des structures de toit 2, 2' est commandé avantageusement par l'intermédiaire d'éléments respectifs de commande 13, 13' d'une manière suffisamment stable pour que la qualité de la cinématique s'en trouve globalement améliorée et que la rigidité subjective et la rigidité objective de l'ensemble du système soient garanties. De même, on peut réduire le coût de fabrication de la structure de toit 2, 2' grâce à l'utilisation des éléments de commande 13, 13'.

Le parallélogramme articulé formé par les éléments de commande 13, 13' peut être réalisé également, dans la zone de la partie de liaison 31 au niveau de la partie formant toit avant 3, 3', sous la forme d'un trou allongé 41 (figure 10). Lors du déplacement de fermeture, la structure de toit 2, 2' se déplace sur une trajectoire (non représentée), prédéterminée par les éléments de commande 13, 13' et lorsqu'est atteinte une phase de déplacement à proximité du cadre 5 du pare-brise, l'élément de toit 3, 3' est repoussé vers l'avant dans le trou allongé 41, en étant soutenu par exemple par l'élément de ressort 34. Dès que l'élément formant toit 3, 3' vient en contact avec le cadre 5 du pare-brise, au niveau d'un élément de liaison 43, la trajectoire de la structure de toit 2, 2' change de sorte que cette trajectoire se prolonge impérativement par un déplacement de soutien (flèche 44 sur la figure 2 et sur la figure 10) sensiblement horizontal et dirigé vers l'avant en direction du cadre 5 du pare-brise.

La structure de toit 2, 2' permet d'établir, avec des composants de la tringlerie articulée, la liaison au niveau de la fente d'étanchéité 35 en direction du cadre 5 du pare-brise, avec une faible force d'étanchéité de sorte qu'il est possible d'avoir une liaison avec ménagements des éléments d'étanchéité prévus en cet endroit (non représentés). Dans une forme de réalisation appropriée, la liaison peut être réalisée dans cette zone de la fente d'étanchéité 35 déjà avec un élément de fermeture 45 (figure 11), qui, dans une forme de réalisation appropriée, peut être agencé sous la forme d'un vérin hydraulique 46 situé au centre de la partie formant toit 3'. De même on peut imaginer de prévoir, dans la zone de liaison de la partie formant toit 3, 3' avec le